

PRÉDOSSIER DE PRESSE

SPECTACLE DE FIN D'ÉTUDES 33^E PROMOTION

Mise en scène Séverine Chavrier – CDN Orléans/Centre-Val de Loire

DU 1^{ER} AU 12 DÉCEMBRE 2021

Cirque historique de Châlons-en-Champagne



Photo Christophe Raynaud de Lage

Communication – Presse

Nelly Mailliard
T +33 (0)3 26 21 84 94
communication@cnac.fr

Contacts

Direction des Études et de l'Insertion professionnelle
Virginie Jortay

T+33 (0)6 48 93 34 54 / virginie.jortay@cnac.fr

Coordination déléguée - Valérie Dubourg

T +33 (0)6 11 71 38 82 / valerie.dubourg@cnac.fr

Centre national des arts du cirque
1 rue du cirque 51000 Châlons-en-Champagne
Direction générale Gérard Fasoli
CNAC.FR / CNAC.TV

Mise en scène

Séverine Chavrier

Corde lisse, acrodanse, mât chinois, tissus, trapèze ballant, trapèze fixe, fil souple, roue Cyr, portés acrobatiques : une 33^e promotion composée de quinze étudiant.e.s, de sept nationalités et neuf disciplines circassiennes, sous la conduite de Raphaëlle Boitel.

Les 15 interprètes de la 33^e promotion du CNAC

Réhane ARABI (Suisse)	Corde lisse
Guilhem CHARRIER (France)	Acrodanse
Andrea CUTRI (Italie)	Mât chinois
Debora FRANSOLIN PIRES DE ALMEIDA (Brésil)	Tissus
Lucia HEEGE TORRES (Espagne)	Trapèze ballant
Jules HOUDIN (France)	Acrodanse
Helena HUMM (Grande-Bretagne)	Trapèze fixe
Theresa KUHN (Allemagne)	Fil souple
Liam LELARGE (France)	Trapèze fixe
Victoria LEYMARIE (France)	Fil souple
Kim MARRO (Suisse)	Roue Cyr
Xavier MERMOD (Suisse)	Portés acrobatiques (porteur)
Patricia MINDER (Suisse)	Portés acrobatiques (voltigeuse)
Federica PINI SANDRELLI (Italie)	Trapèze ballant
Josinaldo TAVARES PACHECO (Brésil)	Mât chinois

Création au CNAC à Châlons-en-Champagne

Du 1^{er} au 12 décembre 2021

dans le cirque historique
en collaboration avec la Comète, Scène nationale de Châlons-en-Champagne

1^{er}, 3, 4, 8, 10 & 11 décembre – 19h30

5 & 12 décembre – 16h

2 & 9 décembre – 14h30 (séances scolaires)

CNAC.FR

Avec nos partenaires médias



Billetterie

- sur CNAC.FR / rubrique "vente en ligne" à compter du 15 octobre 2021
- au 1 rue du cirque, du mardi au vendredi de 9h à 16h30 du 22 novembre au 10 décembre,
- à l'accueil du public, une heure avant chaque représentation.

Tarifs : 16 €, 11,50 € et 7,50 € sur conditions
5 € séances scolaires

Tournée prévisionnelle 2022

Paris (75)

La Villette

du 19 janvier au 13 février
sous le chapiteau du CNAC
villette.com

Elbeuf (76)

Cirque-Théâtre d'Elbeuf

Pôle national des arts du cirque – Normandie
dans le cadre du festival Spring
1^{er}, 2 & 3 avril
cirquetheatre-elbeuf.com

ORLÉANS (45)

Centre dramatique national Orléans/Centre-Val de Loire

20, 21 & 22 mai
cdn-orleans.com

En région Grand Est

Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine

Reims (51)

Le manège, scène nationale-reims
11, 12 & 13 mars
manege-reims.eu

Montigny-lès-Metz (57)

Cirk'Eole

dans le cadre du festival "Les nuits d'Eole"
Calendrier à fixer
sous le chapiteau du CNAC
montigny-les-metz.fr/les-nuits-d-eole

Production

Production 2021 : Centre national des arts du cirque / Centre Dramatique National Orléans Centre-Val de Loire

Le CNAC est un opérateur de l'État, financé par le ministère de la Culture - DGCA et reçoit le soutien du Conseil départemental de la Marne, de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.

La brèche, Pôle national des arts du cirque Normandie / Cherbourg-en-Cotentin accueille l'équipe artistique en résidence de création du 6 au 17 septembre 2021.

Partenaire privilégié du CNAC, le Conseil régional du Grand Est contribue par son financement aux dispositifs d'insertion professionnelle mis en place par le CNAC.

La Région Grand Est

La construction d'un avenir meilleur pour la jeunesse est une préoccupation de tous les instants qu'exprime le Conseil régional à travers l'ensemble de ses champs d'action et de compétences. En facilitant l'accès pour tous à l'éducation, à la formation, à la culture, à la mobilité ou encore à l'emploi, la Région Grand Est mise sur sa jeunesse et œuvre à lui offrir un territoire de vie et d'épanouissement personnel et professionnel. Dans ce contexte, le partenariat engagé il y a plus de vingt ans avec le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est exemplaire : il illustre non seulement une volonté affirmée de promouvoir la formation professionnelle des jeunes artistes, principalement dans le domaine du spectacle vivant, mais aussi d'accompagner les pôles d'excellence artistique et culturelle dans leur rayonnement régional, national et même international.

Communication & Presse - Nelly Mailliard

T +33 (0)3 26 21 84 94 / communication@cnac.fr

Direction des Études et de l'Insertion professionnelle

T+33 (0)6 48 93 34 54 / virginie.jortav@cnac.fr

Valérie Dubourg - Coordination déléguée

T +33 (0)6 11 71 38 82 / valerie.dubourg@cnac.fr

CNAC 1 rue du cirque 51000 CHÂLONS-EN-CHAPAGNE

Le Centre national des arts du cirque

de Châlons-en-Champagne



Photo Philippe Cibille

*Le cirque historique qui abrite le CNAC
depuis sa création*



Photo Patricia Hardy

La Marnaise – Nouveaux bâtiments du CNAC

Établissement supérieur de formation, de ressources et de recherche, le Centre national des arts du cirque a été créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture. Près de 400 artistes, représentant 35 nationalités, sont issus du CNAC. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain sur la scène internationale.

Le CNAC a connu dernièrement deux étapes majeures de son évolution avec :

- **les nouveaux locaux dont il dispose depuis la rentrée 2015** : 1 700 m² d'espaces optimisés dédiés aux enseignements. Ces nouveaux équipements complètent ceux du cirque historique qui l'abrite depuis sa création. Le CNAC se voit ainsi doté d'un outil exceptionnel qui conforte sa place de centre national consacré aux arts du cirque.

- **le rapatriement, dès la rentrée 2020, de la 1^{re} année de son cursus à Châlons-en-Champagne**, suite à l'avis favorable de la commission d'accréditation du CNESERAC, conjugué au projet commun avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et la perspective d'un partenariat privilégié avec deux licences (Arts du spectacle et Staps).

LES MISSIONS DU CNAC

• la formation supérieure aux arts du cirque avec

- **une école nationale supérieure** habilitée à délivrer le diplôme Dnsp - AC (diplôme national supérieur professionnel – Artiste de cirque) en co-diplômation avec l'UFR des Arts de l'Université de Picardie Jules Verne par une Licence mention "Arts" - Parcours "Arts du spectacle" – Option "Arts du cirque".

Après de longs travaux liés à la nouvelle procédure d'accréditation de son offre de formation, le CNAC organise dès la rentrée 2020 l'entièreté du cursus du DNSP (trois ans) sur son site à Châlons-en-Champagne.

À partir de la promotion recrutée en 2020 (sortie 2023), le parcours de ses étudiants sera désormais sanctionné par :

- **le diplôme Culture** : Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (DNSP-AC), d'une part,
- et, c'est inédit, **une double licence en Arts du spectacle et en STAPS** (sciences et techniques des activités physiques et sportives) délivrée par l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA), d'autre part.
- **une cellule d'insertion professionnelle** qui inclut le spectacle collectif de fin d'études et l'accompagnement personnalisé des projets individuels des étudiants, ainsi que leur insertion dans des compagnies de cirque.
- **le baccalauréat Spécialité Arts du cirque** : en partenariat avec le Lycée Pierre Bayen, le CNAC joue un rôle central dans la formation du baccalauréat Spécialité Arts du cirque en mettant à disposition de ces lycéens un dispositif riche et exceptionnel : cours de spécialisations cirque avec certain.e.s de ses enseignant.e.s permanent.e.s et de ses étudiant.e.s, accès à ses équipements techniques, à son Centre de ressources, ainsi qu'à des séances de travail, répétitions et spectacles.

• la formation tout au long de la vie (*lifelong learning* dans le schéma européen) avec

- la formation continue des artistes et techniciens du spectacle vivant,
- l'organisation de Master Class,
- la formation de formateurs,
- la délivrance du diplôme d'État de professeur de cirque, en collaboration avec l'École nationale des arts du cirque (Enacr) de Rosny-sous-Bois et l'Académie Fratellini,
- la validation des acquis de l'expérience (VAE),

Communication & Presse - Nelly Mailliard

T +33 (0)3 26 21 84 94 / communication@cnac.fr

Direction des Études et de l'Insertion professionnelle

T+33 (0)6 48 93 34 54 / virginie.jortav@cnac.fr

Valérie Dubourg - Coordination déléguée

T +33 (0)6 11 71 38 82 / valerie.dubourg@cnac.fr

CNAC 1 rue du cirque 51000 CHÂLONS-EN-CHAPAGNE

• **un centre de ressources et de recherche** regroupant :

- **un centre de ressources**, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France / BnF, qui abrite un fonds d'une grande richesse sur les arts du cirque et, plus généralement, sur le spectacle vivant. Il est au service des étudiants et stagiaires, et ouvert aux chercheurs comme au grand public, dans une optique de collaboration et d'échanges avec d'autres écoles supérieures étrangères (ENC Montréal, ...). Il est également doté d'une unité de production audiovisuelle,
- **un service dédié à la recherche et à l'innovation** dans le domaine des arts du cirque à travers plusieurs axes transdisciplinaires :
 - le développement de projets innovants sur et à travers les pratiques circassiennes,
 - la construction de passerelles et d'échanges avec des institutions d'enseignement supérieur d'art et plusieurs universités, au niveau national et international,
 - la création de dispositifs pédagogiques pour l'expérimentation académique et sur la piste,
 - l'organisation de journées d'études, colloques et rencontres-conférences,
 - la résidence et la valorisation de la recherche académique sur les arts du cirque.

Il a fondé :

- la **chaire Innovation Cirque et Marionnette / ICiMa** en partenariat avec l'Institut International de la Marionnette : <https://icima.hypotheses.org/>,

- et la **Circus Arts Research Platform/CARP** dédiée à la recherche scientifique en arts du cirque en partenariat avec le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque de l'École nationale de cirque de Montréal (CA), Circuscentrum à Gent (BE), Circusinfo Finland à Helsinki (FI), Stockholm University of the Arts (SE), Universidade Unicamp (BR) et en collaboration avec de nombreux chercheurs et chercheuses internationaux. : <https://circusartsresearchplatform.com/>.

Le CNAC, centre de référence internationale, ancré sur son territoire, défend les valeurs de l'esprit circassien, parmi lesquelles la rigueur, la maîtrise de soi, le sens du collectif, le respect de l'autre.

Par la formation d'excellence qu'il dispense, il a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre plus encore au service de ses étudiants, des chercheurs et professionnels du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

Le CNAC est un opérateur d'État financé par le ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique (DGCA). Il reçoit le soutien du Conseil régional Grand Est, du Conseil départemental de la Marne, de la Ville et de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Communication & Presse - Nelly Mailliard

T +33 (0)3 26 21 84 94 / communication@cnac.fr

Direction des Études et de l'Insertion professionnelle

T+33 (0)6 48 93 34 54 / virginie.jortav@cnac.fr

Valérie Dubourg - Coordination déléguée

T +33 (0)6 11 71 38 82 / valerie.dubourg@cnac.fr

CNAC 1 rue du cirque 51000 CHÂLONS-EN-CHAPAGNE

Le cursus de l'école supérieure du CNAC

L'histoire du CNAC est intimement liée à l'éclosion du cirque contemporain pendant ce dernier quart de siècle. Il a formé, depuis sa création en 1985, près de 400 artistes qui, pour nombre d'entre eux, ont concouru à l'essor comme au renouvellement du cirque dit de "création", et dont les œuvres singulières et la réputation ont fait le tour du monde, à l'image de celles des "Arts Sauts", de "Cirque ici", des "Nouveaux Nez", des collectifs "Anomalie" ou "AOC".

Le CNAC est à la fois une école d'art, avec toutes les ouvertures vers les autres disciplines que cela suppose, comme la danse, le théâtre, la magie nouvelle, ... et une école où l'on apprend les techniques du cirque au plus haut niveau. Il a contribué et contribue encore à l'émancipation des arts du cirque et au décloisonnement des disciplines artistiques.

Il participe à l'émergence de nouvelles générations d'artistes, des jeunes professionnels parmi les plus sollicités en France et à l'étranger. Par leur polyvalence, leur conscience artistique, ces artistes nourrissent, rendent possibles toutes les ambitions de la création contemporaine. Parmi eux, Johann Le Guillerm, Nikolaus, Mathurin Bolze, Yoann Bourgeois, Jean- Baptiste André, ...

Privilégier la professionnalisation

Chaque année, au terme d'un cursus de trois ans, une quinzaine de nouveaux artistes de très haut niveau quitte l'établissement pour entrer dans la profession, en France, en Europe ou ailleurs.

L'insertion professionnelle au CNAC se construit tout au long du cursus par une mise en œuvre de différents dispositifs possibles de tutorats, de parrainages, de partenariats pour favoriser la professionnalisation de ses étudiants à leur sortie.

Le spectacle collectif de fin d'études, temps fort du cursus au CNAC

La création et la diffusion d'un spectacle collectif de fin d'études, mis en piste par un professionnel de forte notoriété, sont les temps forts de la dernière année du cursus.

Ce spectacle d'école est un rendez-vous annuel important avec la recherche dans ce qu'il est convenu d'appeler "le nouveau cirque". Il donne lieu à une série de représentations, notamment à Paris (Parc de la Villette) et en région Grand Est, et permet à ces futurs artistes de se confronter à de larges publics, ainsi qu'aux professionnels et à la critique.

Les étudiants sont ainsi placés en position d'interprètes créatifs, dans des conditions proches de leur réalité future, encadrés par une équipe professionnelle artistique et technique.

Le développement d'une identité artistique

La construction d'un projet personnel par ces jeunes professionnels est un élément essentiel du développement de leur identité artistique.

C'est pourquoi, parallèlement à la tournée du spectacle de fin d'études, le CNAC propose à ses étudiants sortants diplômés un accompagnement personnalisé de leurs projets, en étroite collaboration avec la profession.

Dans cette perspective, ils sont encouragés à se faire accompagner par un co-auteur de cirque "grand frère", pour mettre leur créativité et leurs compétences de composition au service d'une œuvre leur appartenant pleinement.

Contact

Virginie Jortay - Direction des Études et de l'Insertion professionnelle
T+33 (0)6 48 93 34 54 / virginie.jortay@cnac.fr

Séverine Chavrier



Directrice du CDN Orléans/Centre-Val de Loire depuis 2017, Séverine Chavrier est musicienne et metteuse en scène.

Sortie du Conservatoire de Musique de Genève, elle conçoit ses spectacles à partir de toutes sortes de matières : le corps de ses interprètes, le son du piano préparé, les vidéos et la parole inspirée par les auteurs qu'elle affectionne.

Après un premier spectacle présenté à Nanterre-Amandiers, elle devient artiste associée au Centquatre-Paris et crée au Festival d'Avignon 2012.

Entre 2009 et 2011, elle est interprète pour François Verret dans différentes pièces.

Au Théâtre Vidy-Lausanne, entre 2014 et 2016, elle met en scène *Les Palmiers sauvages*, d'après William Faulkner, et *Nous sommes repus mais pas repentis (déjeuner chez Wittgenstein)* de Thomas Bernhard, deux pièces reprises ensemble à l'Odéon-Théâtre de l'Europe en 2016 et en tournée depuis.

En 2015, elle initie un travail au long cours avec *Après coups, Projet Un-Femme*, réunissant cinq artistes féminines venues du cirque et de la danse, créé à Orléans et présenté au Festival TNB à Rennes.

En 2020, à l'invitation du Festival Santiago a Mil, elle met en scène une version en espagnol des *Palmiers sauvages, Las Palmeras Salvajes*. La même année, sa création autour de l'adolescence et de la musique, *Aria da capo*, est créée au Théâtre National de Strasbourg en partenariat avec le Festival Musica.

En 2021, elle met en scène le spectacle de fin d'études de la 33^e promotion du Centre national des arts du cirque/CNAC.

Source CDN Orléans/Centre-Val de Loire

Acrodanse

Discipline faisant appel à l'acrobatie et à la danse. L'acrobatie est une discipline ancestrale, fondatrice des arts du cirque. Elle combine agilité, souplesse et force pour exécuter au sol des combinaisons dynamiques de sauts, d'équilibres et/ou de figures de contorsion. Depuis les années 80, les enchaînements sont enrichis par de nombreuses variations d'axes de rotation et par une chorégraphie intégrant des mouvements de danse. Cette pratique plus contemporaine lui vaut l'appellation de plus en plus usitée d'acrodanse.

Corde lisse

Agrès aérien composé d'une corde de coton toronnée ou tressée de diamètre de 3 à 5 centimètres, disposée à la verticale à partir de laquelle l'acrobate exécute différentes clés et figures acrobatiques.

Fil souple

Il s'agit d'un câble mince en acier, fixé et supporté à faible hauteur par deux croix métalliques posées au sol. À la différence du fil tendu, la tension du câble (ou de la corde) est relâchée de manière à créer une courbe entre les deux montants. Le fil souple est un mélange constant d'équilibre, de légèreté et d'instabilité, oscillant sans cesse. L'artiste y exécute une série de figures, d'équilibres et de sauts.

Mât chinois

Il s'agit d'un agrès d'origine asiatique, constitué d'un poteau vertical en métal, souvent habillé d'un revêtement facilitant sa préhension. Il est fixé au sol et généralement d'une hauteur de 6 mètres. L'artiste évolue autour du mât et sur toute sa longueur pour effectuer différentes figures acrobatiques alliant force et agilité.

Portés acrobatiques

Cette discipline fait appel à un.e porteur/porteuse qui propulse un.e voltigeur/voltigeuse qu'il rattrape sur différentes parties du corps (épaules, mains, dos,...). Les figures s'enchaînent de manière dynamique. Cette discipline peut impliquer plusieurs porteurs/ porteuses et voltigeurs/voltigeuses.

Roue Cyr

La roue Cyr est un agrès acrobatique constitué d'un tube métallique en forme de cercle (souvent dénommée "roue Cyr", en raison de sa pratique généralement attribuée à Daniel Cyr, cofondateur québécois du Cirque Eloize). L'acrobate s'insère dans cette roue d'environ deux mètres de diamètre, bras et jambes ouverts, pour y évoluer et réaliser à son gré des figures acrobatiques. Cette roue est un dérivé de la roue allemande.

Tissus

Cet agrès aérien est constitué de deux pans de tissus suspendus à la verticale. L'acrobate évolue autour de ces tissus pour réaliser différentes figures acrobatiques, "clés" et lâchers. Cet agrès, qui s'apparente à la corde, autorise néanmoins une palette de figures plus large grâce aux deux pans distincts de tissus. Il fut pensé par Gérard Fasoli, aujourd'hui Directeur général du CNAC.

Trapèze ballant

Cet agrès est apparu au cirque en 1850. Il est constitué d'une barre horizontale suspendue à deux cordes égales dont la forme évoque la figure géométrique. Il peut être installé à des hauteurs variées. La pratique du "ballant" fait appel à un trapèze simple accroché à grande hauteur, nécessitant une amplitude de 14 mètres, où se balance l'acrobate pour accomplir différentes figures et acrobaties.

Trapèze fixe

Comme l'indique sa dénomination, l'évolution au trapèze fixe se pratique sans mise en ballant de l'agrès. L'artiste exécute différentes figures le plus souvent en rotation autour du trapèze, à des hauteurs qui peuvent se révéler très variables.